



abus d'autorité dans une relation de travail

Par **Zerham**, le **08/03/2011** à **21:21**

Bonjour,

Je travaille dans une agence bancaire comme chargée de portefeuille d'entreprise. Mon supérieur hiérarchique direct pratique un harcèlement moral sur moi en n'arrêtant pas de me faire des remarques inappropriées. L'ensemble du personnel de la banque placé sous son autorité est unanime pour constater ce harcèlement. Récemment, au prétexte de procéder à mon évaluation personnelle, il n'arrête pas de se contredire: "tu fais du bon travail mais tu devrais te calmer, tu es trop impulsive". Ne craignant pas de se contredire: "chaque fois que je rentre dans ton bureau, tu es affalée"! Aucune remarque par écrit. La dernière fois, je pense qu'il a dépassé la mesure; c'est même la raison de cette consultation. En effet, apprenant que je dois me marier très bientôt, il me dit: "celà reste entre nous mais le fait que tu te maries me pose problème. Alors je te demande de me tenir informer de ton intention éventuelle de faire un enfant (je suis une femme)! Je crois sincèrement que là il dépasse les bornes; je souhaite savoir si cela constitue un dépassement de son rôle de responsable et si je dispose d'un recours juridique éventuel? D'autant que durant mon évaluation, il m'a affirmé que j'avais fait perdre de l'argent à la banque en n'exécutant pas une consigne qu'il m'aurait donnée. Ce qui est totalement faux et pas du tout consigné dans un quelconque écrit. Mais j'ai pris cela comme une sorte d'avertissement quand à sa capacité de me nuire éventuellement. Je vous remercie de votre réponse.

Cordialement

Par **P.M.**, le **08/03/2011** à **21:46**

Bonjour,

Il faudrait éventuellement pouvoir prouver le harcèlement mais ce ne sera pas facile...